

Le creux de l'Oulette



Distance

↔ 12.5 km

Durée

🕒 3h45

Difficulté

📶 Difficile

Dénivelé

📈 +361 m

Balissage

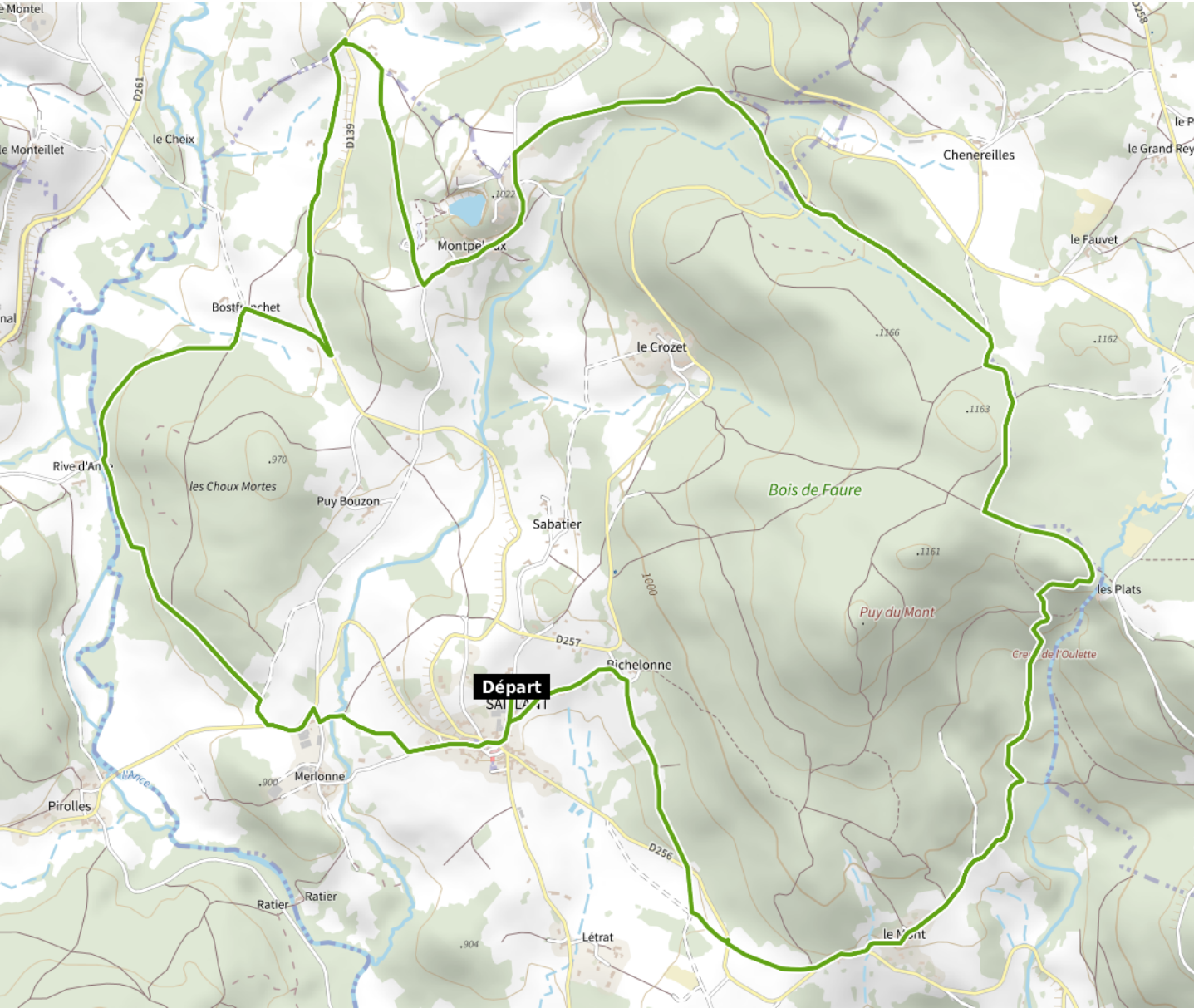
🟡 Jaune

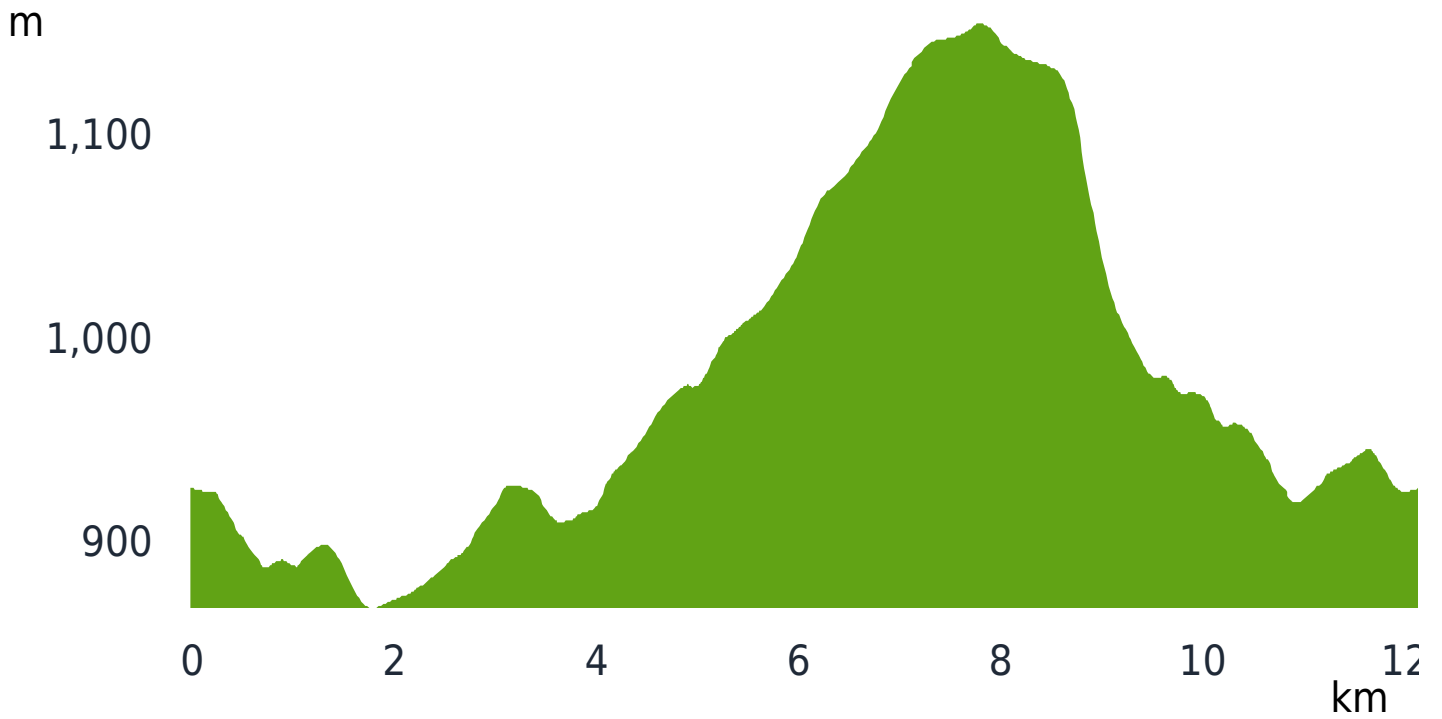


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Saillant

Adresse de départ

Mairie
63840 Saillant

Accès au point de départ

Depuis le bourg de Saint-Anthème, emprunter la D261 en direction de Viverols. Après 5 km, bifurquer à gauche sur la D139 en direction de Saillant.

Description du parcours

Entre plateaux du Velay et vallée de l'Ance, cet itinéraire conduit à la charmante cascade du creux de l'Oulette, ainsi qu'aux orgues basaltiques de Montpeloux, plongeant de toute leur hauteur, dans les eaux d'un lac installé dans une ancienne carrière.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Depuis la mairie de Saillant, emprunter la D256 en direction d'Églisolles. Descendre à gauche puis prendre le chemin à droite. Au niveau d'une maison, la contourner par la droite, rejoindre la route que l'on emprunte à gauche.

Étape 2 : À 150 m environ, prendre le premier chemin à droite, le suivre jusqu'à l'Ance. Longer la rivière en la remontant. Continuer en forêt jusqu'à Bostfranchet. Monter à droite, sur le chemin goudronné, jusqu'à la D139. La prendre à gauche sur 300 m environ et prendre à gauche, au niveau du chalet, un chemin goudronné (vue sur la vallée de l'Ance).

Étape 3 : Traverser la D139 et continuer en face sur la route. Avant la dernière maison, prendre à droite un sentier jusqu'au volcan du Montpeloux. Reprendre le chemin, tourner à gauche sur la route, pour traverser le village de Montpeloux. S'engager dans le chemin creux à droite après le dernier chalet (vue sur les monts du Forez). Traverser la D257 et poursuivre la montée en sous-bois.

Étape 4 : Dans la clairière, prendre à droite, puis à nouveau à droite à la fourche suivante. Tourner ensuite deux fois à gauche, arriver à une autre clairière. Poursuivre tout droit (ignorer le hors circuit "cascade"). Avant le ruisseau, tourner à droite, longer la clôture. Descendre dans la forêt, tourner à gauche à l'intersection. Au croisement suivant, prendre à gauche pour un petit aller-retour vers la cascade. Poursuivre le circuit par la droite (aller-retour possible, hors circuit, au panneau "le Creux de l'Oulette").

Étape 5 : Continuer sur ce sentier rocailleux jusqu'à une large clairière. Prendre à droite le chemin carrossable. Traverser Le Mont et poursuivre à droite sur la D256. À 200 m environ, au virage, prendre le chemin à droite (vue sur Saillant). Traverser la route et descendre jusqu'à la croix de Fangody. Prendre à droite le sentier, traverser la route et monter jusqu'à Bichelonne. Au hameau, prendre la route de suite à gauche. Rejoindre Saillant en contrebas.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.